



24.01.2020

6 camarades assignés au tribunal !!!

Quand un gouvernement ne peut plus utiliser que la force et la punition érigées en dogme, c'est la preuve indéniable d'une fébrilité face à une contestation sociale massive.

Suite à l'occupation de la plate-forme SERVAL, le Secrétaire Général du syndicat CGT énergies 33, le Secrétaire Général Adjoint, le Président CGT et le Secrétaire Général CGT de la CMCAS Gironde et deux salariés de la plate-forme SERVAL sont assignés en référé au tribunal judiciaire de Bordeaux, 30 rue des frères BONIE **lundi 27 janvier à 14h00.**

Bien que nous soyons en intersyndicale sur le dossier retraite depuis le 5 décembre 2019, **seuls les militants CGT sont assignés.**

La détermination intacte des grévistes et de l'opinion publique élève le rapport de force pour exiger le retrait de la réforme des retraites à points.

LUNDI 27 JANVIER À 14H00

TOUTES ET TOUS AU TRIBUNAL

Pour la liberté de manifester !

Pour le RETRAIT !!!